

cum archiepiscoporum et episcoporum plurimo A
 conventu accessimus, apertis scriniis extractisque
 ac propriis humeris per ipsam ecclesiam deportatis,
 in loco gloriosissimo superius præparato sacra
 pignora lætis cum lacrymis reposuimus. Denique
 Dei omnipotentis inspiratione, et ipsorum martyrum
 amore tactus, convocatis archiepiscopis et episcopis
 qui aderant, et ipsius ecclesie venerabili abbate
 Suggério, amico et familiari nostro, quasdam con-
 suetudines quas in quibusdam villis eorum habeba-
 mus, pro quibus nobis quotannis decem et octo
 libræ persolvebantur, luminaribus ipsius ecclesie
 continuandis dotis jure contulimus, videlicet apud
 Cergiacum, et apud Cormelias quidquid vel in Vi-
 caria, vel in Advocatione, habebamus, et omnia B
 omnino ibidem ad nos pertinentia, præter vinum
 nostrum et avenam, præter jacere nostrum, et exerci-
 tum, et equitationem, pro servientis beati Dionysii
 submonitione. Apud Ooniacum (*Osný*) quoque
 quidquid habebamus, præter prelum et jacere no-
 strum, præter exercitum et equitationem, pro ser-
 vientis beati Dionysii submonitione. Apud Trappas
 vero et apud Herencurtem quidquid similiter habe-
 bamus, præter jacere nostrum, et exercitum, et
 equitationem, pro servientis, ut diximus, beati
 Dionysii submonitione. In cultura denique de infir-
 maria, quæ est prope burgum beati Dionysii, quid-
 quid habebamus, cum supradicta largitione contu-
 limus. Quod ut perpetuæ stabilitatis obtineat muni-
 menta, scripto commendari, sigilli nostri impres-
 sione signari, nostrique nominis subter inscripto C
 caractere corroborari præcepimus.

Actum publice Parisius, anno ab Incarnatione
 Domini 1144, regni vero nostri VIII, astantibus in
 palatio nostro quorum nomina subtitulata sunt et
 signa.

Signum Radulphi Viromandorum comitis.

Signum Matthæi camerarii.

Signum Matthæi constabularii.

Signum Willelmi buticularii.

Data per manum Cadurci cancellarii.

V.

(Anno 1145.)

In nomine sanctæ ac individuæ Trinitatis. Ludo-
 vicus, Dei gratia rex Francorum et dux Aquitano-
 rum.

Nobilem et gloriosam beati Dionysii ecclesiam
 prædecessores nostri Francorum reges tanto speciali
 semper devotione venerari et ampliare studuerunt,
 quanto in prædicto martyre Christi majora patroci-
 nia invenerunt. Quorum nos libentissime vestigiis
 insistentes, notum facimus universis et præsentibus
 pariter et futuris, quod charissimus frater noster
 Philippus beato Dionysio et ecclesie beatæ Mariæ
 de Campis, in ecclesia Sancti Exuperi Corboliensis,
 in qua quidem ipse abbas obtinet prælationem,
 præbendam unam assensu et voluntate nostra cum
 omni integritate perpetuo possidendam donavit.
 Porro autem monachi Beatæ Mariæ de Campis de-
 bitum præbendæ servitium in ecclesia Sancti Exu-
 perii hebdomadis institutis sicut canonicorum quis-
 que complebunt, et in die festivitatis ipsius ad
 ecclesiam ejusdem singulis in perpetuum annis cum
 processione solenni venient, et Dominicæ missæ
 celebrationi cum collegio canonicorum intererunt.
 Quod ut perpetuæ stabilitatis obtineat munimenta,
 scripto commendari, sigilli nostri auctoritate muniri,
 nostrique nominis subter inscripto caractere corro-
 borari præcepimus.

Actum publice Parisius, anno ab Incarnatione
 Domini 1145, regni vero nostri IX, astantibus
 in palatio nostro quorum nomina subtitulata sunt
 et signa.

Signum Radulphi Viromandorum comitis, dapi-
 feri nostri.

Signum Willelmi buticularii.

Signum Matthæi camerarii.

Signum Matthæi constabularii.

Data per manum Cadurci cancellarii.

ANNO DOMINI MCLII

WILLELMUS

SANDIONYSIANUS MONACHUS SUGERII DISCIPULUS

NOTITIA

(*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 545.)

Sous l'abbé Suger vivait à Saint-Denys un religieux nommé Guillaume (1), qui, par un mérite bien ca-
 ractérisé, gagna sa confiance et devint son secrétaire. Il l'accompagna en cette qualité dans ses voyages et
 à la cour. Ayant eu le malheur de le perdre, il ne retrouva point les mêmes sentiments pour lui dans le
 successeur de Suger, Odon de Deuil. Quelques démêlés qu'il eut avec cet abbé au commencement de son

(1) Felib. *Histoire de Saint-Denys*, p. 156.

administration, le firent reléguer au prieuré de Saint-Denys-en-Vaux, près de Chatellerault dans le Poitou. Cette retraite lui plut, et il s'y fixa, malgré les efforts qu'on fit peu de temps après à l'abbaye pour l'engager à revenir (2). On n'a aucune lumière sur les autres circonstances de sa vie, ni sur l'année où il la termina.

Témoin et admirateur de la conduite de Suger, Guillaume en conserva le souvenir à la postérité par trois écrits, dont le premier est la lettre circulaire des religieux de Saint-Denys sur sa mort, le second sa vie en trois Livres. Dans l'une et l'autre pièce on s'applique beaucoup plus à exalter les vertus de Suger qu'à décrire ses actions. Mais ce ne sont pas des louanges fades et outrées que Guillaume donne à son héros, ni des lieux communs qu'il accumule en sa faveur. Le bon sens, l'amour du vrai, l'esprit de religion paraissent visiblement avoir conduit la plume du panégyriste. Son style d'ailleurs est noble, élégant, fleuri, et parfaitement, autant que le siècle le comportait, dans le genre qu'il avait choisi. La Vie est dédiée à Geofroi, confrère de Guillaume. Nous en recueillerons ici quelques traits qui ne se trouvent pas dans l'article que nous avons donné de Suger.

« Entre les grandes qualités de cet illustre personnage, sa mémoire n'était pas une de celles qui causaient le moins d'admiration. Il semblait n'avoir rien oublié de ce qu'il avait appris. Quand l'occasion s'en présentait, il récitait jusqu'à vingt et trente vers d'Horace ou de Virgile. Il possédait à fond l'histoire de tous nos rois ; en sorte que dès qu'on lui en nommait un, il faisait le détail de sa vie, comme s'il eût lu dans un livre. Il savait presque toute l'Écriture par cœur, et l'avait si bien méditée, qu'il en expliquait sur-le-champ tous les endroits difficiles qu'on lui proposait (l. 1, n. 4, 5). »

Nous avons parlé ci-devant de la considération où Suger était auprès des souverains et des grands. Voici un nouveau trait qui confirme ce que nous avons dit à ce sujet. « J'ai vu, dit notre auteur, et j'en prends Dieu à témoin, j'ai vu le roi de France se tenir debout respectueusement devant lui, tous les grands l'entourer dans la même attitude, tandis qu'assis sur un petit banc, il dictait ses oracles à ceux-ci comme à des inférieurs, et toute cette cour écouter avec la plus grande attention les paroles qui sortaient de sa bouche. Le conseil fini, s'il voulait se mettre en devoir de reconduire le roi, cela ne lui était pas libre, et le monarque ne souffrait pas qu'il sortit de sa place, ni même qu'il se levât de son siège (*Ibid.* n. 8).

« Accoutumé à dormir peu, son usage était en tout temps après le souper, soit en été, soit en hiver, de lire ou d'entendre lire quelqu'un pendant un assez long espace, ou de raconter à la compagnie des traits remarquables d'histoire. A l'égard de la lecture, elle avait pour objet les écrits authentiques des Pères, et quelquefois l'histoire ecclésiastique. Pour ses récits, comme il était fort enjoué, il les faisait rouler tantôt sur ce qui lui était arrivé, tantôt sur les aventures des braves, dont il avait été témoin, ou qu'il avait apprises des autres ; et la conversation allait quelquefois jusqu'au milieu de la nuit. Ensuite il allait se reposer dans son lit qui n'était ni trop délicat, ni trop dur. Car il évitait avec grand soin de se faire remarquer par quelque singularité, soit dans ses habits, soit dans ses meubles, soit dans sa nourriture. Il interrompait régulièrement son sommeil pour assister aux matines, et dès la pointe du jour il se relevait pour retourner à l'église. Mais, avant que d'approcher du grand autel, sa coutume était d'aller se prosterner devant les tombeaux des martyrs. Là, sans témoins, il s'immolait tout entier au Seigneur, et dans l'ardeur de sa prière, il arrosait le pavé de ses larmes. C'est ainsi que ce vénérable prêtre se disposait à offrir l'hostie salutaire avec autant de pompe que de dévotion. Mais dans le temps qu'il célébrait le saint sacrifice, qui pourrait dignement raconter avec quelle componction, avec quelle abondance de larmes, avec quels gémissements il s'acquittait de cette redoutable fonction ? » (l. 11, n. 7.)

Ces deux écrits font partie des Preuves de l'*Histoire de Saint-Denys* par dom Félibien. Ils avaient déjà paru dans l'*Histoire des ministres d'Etat* du baron d'Auteuil (p. 276-297) ; et avant que l'original du second eût vu le jour, Baudouin en avait publié une traduction française l'an 1640.

Le troisième écrit de Guillaume en l'honneur de Suger est une élégie en forme d'épithaphe. Elle se trouve pareillement dans l'ouvrage cité de M. d'Auteuil (p. 297).

Guillaume, après avoir quitté Saint-Denys, fut, comme on l'a dit, vivement sollicité d'y retourner. Ses confrères, de l'agrément de l'abbé, ne cessèrent pendant un an de lui envoyer et lettres et messagers pour le rappeler. Il paraît qu'il fut longtemps sans leur répondre. A la fin, il écrivit à quatre d'entr'eux pour leur marquer les motifs qui l'empêchaient de se rendre à leurs sollicitations (3). Ces quatre religieux étaient le préchantre, le cellier, le secrétaire de l'abbé et le médecin, tous quatre portant le nom de Guillaume. Après s'être égayé sur l'identité de leurs noms, il dit qu'il faudrait ou qu'il eût été trompé, ou qu'il eût perdu l'esprit pour abandonner le nouveau domicile où la Providence l'a placé. Il prouve qu'il y a trouvé ce qu'il espérait et au delà, par la description du local, dont voici la substance en précis. C'est une vallée agréable et riche où naissent abondamment des fruits de toute espèce. Une rivière (la Vienne) la partage, et sépare le monastère de la ville, dont il goûte les avantages sans en ressentir les inconvénients. Une forêt charmante borde les collines des environs, qui ne sont ni trop élevées, ni trop basses, de manière qu'elles laissent aux vents un cours assez libre pour renouveler l'air de la plaine, et pas assez pour y causer du ravage. La terre, sans beaucoup de peine, y reçoit toutes sortes de semences et les rend au centuple. Tout y est beaucoup plus précoce qu'ailleurs. Les vignes qui garnissent tous les côteaux, produisent un vin qu'on peut égaler au Falerne. « J'ai vu là, dit notre auteur, chose merveilleuse ! J'ai vu faire du vin rouge avec du raisin blanc, et du vin blanc avec du raisin noir : » *Hic mirum in modum ex albis botrionibus vinum vidi rubrum, et ex nigris e converso hic conficitur album.* Les pommes y viennent en si grande quantité, qu'on se dégoûte d'en voir, et qu'on s'ennuie à les cueillir. Là, entre autres arbres, les pins s'élèvent à une si grande hauteur, qu'ils égalent celle des cèdres du Liban, et ils produisent tant de fruits, qu'on s'en sert au lieu d'amandes pour les besoins des malades (4). Le terrain est aussi propre pour les noyers, et les hommes ne suffisent pas à ramasser toutes les noix qu'ils donnent, ni les celliers pour les serrer. Vous y voyez aussi des figuiers, des poiriers, des châtaigniers, et, enfin tout ce que la nature produit d'elle-même, et ce que l'industrie a coutume de lui faire produire. Au milieu du monastère il y a une fontaine tiède en hiver et froide en été ; au dehors elle se partage en deux ruisseaux, qui, après avoir arrosé les jardins des habitants du lieu, vont se rendre dans un grand bassin, que l'on a soin de bien empoissonner. « Enfin, ajoute-t-il, ce lieu a tant d'avantages, outre ceux que je viens de marquer, qu'il faut le témoignage des yeux pour s'en convaincre ; et quiconque y a une fois abordé, n'en sort jamais qu'à regret. Et vous voulez que je

(2) Mart. Anecdotes, t. I, p. 441.

(3) *Ibid.*

(4) *Ex quibus (pinibus) tanta nucum colligitur*

abundantia, ut in usus infirmantium non quarantur amygdala.

quitte ce séjour, et que je le change contre un autre! Quoi! je sortirais d'ici pour aller de nouveau chez vous m'exposer au péril de mille aventures désagréables! » Guillaume remercie ensuite ses confrères en termes fort polis de l'affection qu'ils lui marquent. Il témoigne qu'il s'intéresse très-sincèrement à leur satisfaction, à leur crédit et aux autres prérogatives dont ils jouissent. « Pour moi, dit-il, je suis familiarisé maintenant avec ma pauvreté, je l'aime, j'en suis content, et elle me suffit, pour le moins autant que les grands trésors de Crésus suffisaient à ce prince. » Cette lettre est une des plus spirituelles et des plus agréables que nous avons rencontrées parmi celles du siècle qui nous occupe.

Suivant M. d'Auteuil, ce n'est pas Suger qui est auteur, comme nous l'avons dit ci-devant, du *Livre de son administration*, mais Guillaume, qui le composa par son ordre et sous sa direction. La preuve qu'il en donne est la différence du style de ce livre et de celui des autres productions de cet abbé. Mais cette différence ne nous paraît pas assez grande pour contrebalancer l'autorité des plus anciens manuscrits, où ce livre porte en tête le nom de Suger, ni celle du livre même, dans lequel Suger parle toujours en son propre nom.

EPISTOLA ENCYCLICA MONACHORUM S. DIONYSII

DE MORTE SUGERII ABBATIS.

(Vide supra, hujus voluminis col. 1207, in Sugerio.)

VITA SUGERII ABBATIS.

(Vide in Sugerio, supra, col. 1193.)

VERSUS DE OBITU SUGERII ABBATIS.

(Vide ibid., col. 1211.)

EPISTOLA WILLELMI

MONACHI S. DIONYSII

AD QUOSDAM EX SUIS COMONACHIS.

Laudat solitariam quam in Aquitania elegerat mansionem, excusatque se a reditu ad pristinos quos dimiserat honores.

(MARTÈNE, *Anecd.*, tom. I, pag. 441, ex ms. Coisilinano.)

Dominis et digne venerandis fratribus WILLELMO A præcentori, WILLELMO cellerario, Willelmo notario, WILLELMO medico domini mei collateralibus itidem (5) WILLELMUS.

Pauca vobis erant in Galliis æquivoca, nisi et ex Aquitania unum adderetur. Quid domino meo abbati, quid vestræ visum est unanimitati, ut tam crebris me nuntiis sollicitetis et litteris; atque locum

monachis deserere, ubi melior est dies una supra millia, ubi quantulameunque nactus mihi videor libertatem et pene sera gaudia? Aut ego deceptus sum in eligendo loco, aut demens si deseruero: et peream si non ipse locus invitat ut scribam, cujus meritum scribendi subministrat materiam. Percam, si non post exactum in eo annum hoc mihi persuasi, ut hunc ultra mutare non cupiam. Nam vallis est

(5) Willelmus, hujus epistolæ scriptor, is esse videtur Willelmus monachus Sancti Dionysii, Sugerio abbati familiaris et Vitæ ipsius auctor, uti et epistolæ encyclicæ de obitu ejusdem Sugerii, quæ quidem olim in ipsius anniversario legebatur, uti discimus ex codice Coisliniano unde hanc epistolam quæ encyclicam sequitur, eruimus. Nam inter varios insignis Sancti Dionysii abbatiæ ritus singulares antiquos, notandus in primis venit ille quo Vita Dago-

berti et Sugerii abbatis virtutes eorum in anniversario publice legebantur in ecclesia, quatenus eorum auditis benefactis, monachi ad divinum pro eis numen exorandum amplius animarentur. Qui quidem ritus, saltem quoad Vitam Dagoberti legendam, perseveravit ad annum 1653, quo introducta in præfato Sancti Dionysii monasterio reformata S. Mauri congregatio judicio doctorum illum sustulit.